

PERIMETRE DU QUARTIER

Seine St Denis (93)

Commune : **Aubervilliers/Pantin.**

Z.U.S. : **Villette, Quatre Chemins*.**

1122020

n° d'ordre : 636

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- point limite des communes d'Aubervilliers, Pantin et Paris

- sur Aubervilliers :

- Rue Emile Raynaud
- Boulevard Félix Faure
- Rue des Ecoles
- Rue Chouveroux
- Rue Sadi Carnot
- Rue de la Commune de Paris
- Rue Edouard Poisson
- Avenue de la République
- Rue Henri Barbusse
- Rue de Presles

- sur Pantin :

- Avenue Jean Jaurès
- Avenue du Cimetière Parisien
- Section E, limite Sud-Est de cette section cadastrale (incluse) cette limite correspond au mur Nord-Ouest du cimetière parisien (exclu)
- Rue Diderot
- Section G, limites Sud-Est alignées des parcelles n°91, 74 à 67 et 52 (incluses) la parcelle n°91 est située rue Diderot (n°34), les autres parcelles sont situées Cité des Foyers (incluse en totalité)
- Section G, limite Est en forme de Z de la parcelle n°50 (incluse) cette grande parcelle est située Gabrielle Josserand (n°40)
- Section G, limites Sud-Est alignées des parcelles n°24 à 21, 14, 109 et 110 (incluses) les parcelles n°24 à 22 sont situées avenue Alfred Lesieur (respectivement n°17 à 21) - la parcelle n° 21 est située avenue Weber (n°16 à 20) - la parcelle n°14 est située Gabrielle Josserand (n°24) - la parcelle 109 est enclavée - la parcelle 110 est située rue Cartier Bresson (n°21)
- Rue Cartier Bresson
- Rue Denis Papin
- Rue Magenta
- Section J, limites Ouest alignées des parcelles n°24 et 27 (incluses) la parcelle n°24 est située rue Magenta (n°42) la parcelle n°27 est située rue Magenta (n°34 et 36) et rue Davoust (n°9 et suivants)
- Rue Davoust
- Section J, limite Ouest de la parcelle n°9 (incluse) cette parcelle est située rue Davoust (n°4) et possède une façade sur le carrefour de la rue Pasteur et de la rue du Chemin de Fer
- Rue Pasteur
- Rue Magenta
- (point limite des communes d'Aubervilliers, Pantin et Paris)